

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t :— » 6 » 11 » 20CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de Fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. 1 ^m soir.	1 ^m 00 ^m soir.	2 ^m 42 ^m soir.	3 ^m 52 ^m soir.	4 ^m 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 ^m 45 ^m soir.	4 ^m 39 ^m soir.
10 h. 27 ^m »	5 ^m 45 ^m »	7 ^m 40 ^m »	9 ^m 22 ^m »	9 ^m 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 ^m 7 ^m »	3 ^m 1 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 21 août 1881.

Candidats républicains.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

1^{re} Circonscription.**A. RELHIÉ,**

Conseiller général.

2^e Circonscription.**Éloi BÉRAL,**

Conseiller d'État.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Robert CALMON,

Conseiller général.

De VERNINAC,

Conseiller général.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

TEILHARD,

Député sortant.

Cahors, 17 Août.

AUX ÉLECTEURS DU LOT

La France va présenter, dans quelques jours, un grand et solennel spectacle. Les Electeurs de chaque commune, agissant sans trouble et sans secousse, avec les armes pacifiques du bulletin de vote, vont coopérer au choix des Députés de la nation.

L'exercice de ce droit, qui brille dans les premiers rangs parmi vos droits civiques, Electeurs, vous impose un grand et impérieux devoir, celui de voter toujours selon votre intelligence, votre conscience et votre patriotisme, pour choisir les hommes les plus dignes et les plus capables de prendre part au Gouvernement de la République, de servir et de défendre les graves intérêts de la Nation Française.

Souvenez-vous, Electeurs, que, depuis dix ans, la République est toujours sortie victorieuse des luttes les plus redoutables qu'elle a eues à soutenir contre les chefs des anciens partis dynastiques. Toutes les coalitions organisées contre elle, n'ont fait que la fortifier. A chaque manifestation du suffrage universel, l'adhésion de la France au Gouvernement national de la République est devenue plus éclatante.

Et vous résisteriez, Electeurs du Lot, à ce grand courant national, au mépris de vos plus chers intérêts?

Tous les partis monarchiques de la France

sont aujourd'hui vaincus et désormais impuissants. Les journaux réactionnaires, qui les soutiennent encore, ne savent plus, pour essayer de soutenir la lutte, que renouveler incessamment les attaques injustes et les calomnies contre la République et les républicains.

Il reste encore, disséminés dans nos campagnes, quelques propriétaires aisés, que l'amour propre, ou l'aveuglement retient dans le camp du passé. Les uns de bonne foi, les autres par dépit contre la République triomphante, ils répètent et exagèrent autour d'eux le langage des journaux de la réaction, pour tâcher d'attirer à leurs candidats les électeurs peu lettrés, sur lesquels ils peuvent exercer quelque influence.

Electeurs, qui êtes de bonne foi, si vous êtes dévoués à vos propres intérêts et à la prospérité de la France, nous vous adressons un appel patriotique. Tenez-vous en garde contre le langage des journaux de l'opposition et contre tous ceux qui le propagent. C'est là le principal danger, surtout pendant la période électorale. Vous tous qui êtes dévoués à la Patrie et à la République, mettez-vous résolument à l'œuvre, pour combattre toutes les manœuvres des adversaires.

* * *

On évoquera autour de vous le spectre imaginaire du péril social, en cherchant à vous présenter l'avenir sous des couleurs sinistres.

Les hommes de la réaction, ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, l'évolution politique et sociale, qui, par la force des événements antérieurs et des principes démocratiques, s'accomplit en France et dans le monde, depuis plus d'un siècle; et gémissant sur les débris et les ruines des anciennes monarchies à jamais écroulées, ils s'érigent en prophètes de malheur, en affectant de dire tristement que la France est en danger et qu'elle marche à grands pas vers la décadence.

Electeurs, ne vous laissez ni ébranler, ni troubler par les lamentations et les prédictions des ennemis de la République. Vous n'avez pas lieu d'en être effrayés, pas plus que vous n'avez à redouter les fantômes supposés, dont, enfants, on vous menaçait autrefois, pour vous rendre plus dociles.

Maintenant que le Gouvernement de la République est fondé sur les larges bases des principes démocratiques et sur la volonté réfléchie de la nation Française, nous n'avons pas à craindre les désordres et les malheurs qui ont été amenés, dans d'autres temps, par des tempêtes sociales, ou des révolutions violentes.

Jetez donc un regard rétrospectif sur le spectacle imposant que présente la France,

depuis dix ans. L'Empire s'était effondré sous le poids de ses propres fautes et il avait disparu dans un immense désastre. Rentrée en possession d'elle-même, la France républicaine a travaillé à son relèvement avec un courageux patriotisme et un succès éclatant, qui ont provoqué l'étonnement et l'admiration des peuples.

Dans cette période des dix dernières années, la République française n'a cessé de propager les bienfaits de la paix et de l'ordre social; par les seules armes du suffrage universel elle a triomphé des partis dynastiques et les a rendus impuissants; elle a su réaliser les progrès les plus surprenants dans les diverses branches de l'activité sociale, qui peuvent constituer la richesse et la prospérité des nations.

Vous pouvez, Electeurs, contempler l'avenir sans crainte... Songez donc que l'immense majorité des Electeurs se compose d'hommes, propriétaires comme vous et ayant les mêmes intérêts: ils sauront choisir des représentants, dignes et capables de diriger et de maintenir la République, sagement libérale, bienfaisante et progressive.

* * *

Electeurs du Lot, la voix qui vous parle est une voix amie. En vous offrant ces réflexions et ces conseils, nous n'aspérons qu'à servir vos intérêts et les intérêts de la France. Nous combattons pour la vraie République, celle que veut l'immense majorité de la nation: nous repoussons la politique toujours hostile des hommes de la réaction et la politique radicale des intransigeants de l'extrême gauche.

Vos intérêts vous invitent à ne pas voter pour les candidats de la coalition, désormais impuissante, des partis dynastiques.

Votre devoir et votre patriotisme vous commandent de voter pour les candidats républicains, en choisissant parmi eux les plus dignes de votre confiance, les plus capables de coopérer à l'administration du gouvernement national de la France.

La République va obtenir un nouveau succès, aux élections du 21 août. Nous souhaitons que la future assemblée de nos représentants travaille avec ardeur à la diriger sagement par des lois libérales et bienfaisantes, par des réformes utiles et progressives, par le maintien de la paix et de l'ordre social. La République dont nous désirons le triomphe est celle qui devrait constamment avoir pour fondement et pour principe « la Vérité et la Vertu », sources toujours fécondes de la civilisation et de la prospérité de nations.

Un Républicain convaincu, libéral-conservateur.

A BAS LES POLITIQUEURS!

Les électeurs doivent nommer une Chambre d'où seront exclus les *politiqueurs* de parti-pris, soit qu'ils se disent conservateurs, soit qu'ils se disent républicains.

Si, d'un côté, les radicaux se sont montrés incapables de réaliser des réformes pour le bien général, les bonapartistes, d'un autre côté, se trouvent portés par la force des choses, à être en défiance permanente contre tout progrès qui pourrait consolider la République.

C'est en dehors des uns comme des autres qu'il faut chercher des représentants modérés qui, au lieu de dire *tout ou rien*, ne dédaignent aucune amélioration, si petite qu'elle soit, et n'hésitent pas à prendre dans chaque parti et dans chaque pays ce qu'il y a de fécond pour la solidarité humaine.

L'idée radicale et l'idée napoléonienne supposent également un maître qui s'appelle *Assemblée* ou *César*, et qui prétend dicter à tous son inflexible volonté, torturant les âmes, brisant les convictions, assujettissant la Nation entière au même joug.

En face de ce système de gouvernement, il y a la République conservatrice libérale.... Il faut constater que les manifestations répétées du suffrage universel indiquent la résolution du pays de maintenir la République.

.... Dans le scrutin qui va s'ouvrir, la question n'est donc plus, comme dans les élections précédentes, entre l'Empire, la Monarchie et la République. Elle est tout entière dans la façon de diriger la République pour la conservation des principes sociaux et pour le triomphe d'une série de réformes indispensables.

Le seul programme utile et vrai est celui-ci :

RESPECT DES INSTITUTIONS.
NI BONAPARTISME, NI RADICALISME.
LIBERTÉ POUR TOUS.
DES RÉFORMES,
DES RÉFORMES,
DES RÉFORMES!

Oui, c'est là le programme utile et vrai.

(Extrait de la brochure de M. PAGES DUPORT, ancien député, aux Electeurs du Lot).

LES DÉGRÈVEMENTS

Malgré toutes leurs clameurs et leurs *Memento* voilà ce que nos adversaires ne détruiront pas :

La République a dégrèvé les contribuables de 300 millions d'impôts. En voici l'énumération :

La suppression de la sortaxe de 2 décimes et demi sur le sel ;

L'abaissement des taxes postales et télégraphiques et la fusion de ces deux services ;

La suppression de l'impôt sur les savons ;

La suppression de l'impôt sur la petite vitesse ;

La réduction de 1 fr. 50 à 0 fr. 50 du droit

de timbre proportionnel sur les effets de commerce ;

La réduction de l'impôt sur les huiles ;
La suppression des droits sur les chicorées ;
La suppression du timbre sur les mandats de poste ;

La réduction de 43 à 20 du nombre des centimes sur la contribution des patentes ;

La diminution des droits résultant de la loi sur les ventes de biens de mineurs ;

La diminution de la contribution sur les chevaux et voitures et sur les messageries ;

La suppression des droits de navigation ;
Le dégrèvement des vins et des cidres ;

Les dégrèvements résultant de l'organisation des colis postaux ;

Enfin, la décharge, au profit des communes, des contributions qui ré-oùtaient pour elles de la gratuité de l'enseignement primaire.

Et les dégrèvements se poursuivront ; ils s'appliqueront entièrement à l'agriculture, suivant — la promesse faite à Nancy par M. le Président du conseil des ministres, — si l'on éloigne à la prochaine Chambre les radicaux et les bonapartistes, ces éternels ennemis de toute tranquillité et de toute réforme utile.

Electeurs du Lot, qui ne voulez pas faire une opposition stérile et dangereuse au gouvernement du pays, qui voulez profiter dans une large mesure des allègements d'impôts si urgents pour l'Agriculture, vous voterez pour les amis du gouvernement.

QUI OSE PARLER DE GUERRE ?

Savez-vous qui ose jeter ce cri d'alarme dans nos paisibles campagnes ?

Ce sont les bonapartistes, ô imprudence !

Eux qui ont lancé pendant dix ans le pays dans les plus folles aventures ;

Eux qui avaient dit : l'Empire, c'est la paix, et qui ont jonché les quatre coins du monde des cadavres de trois cent mille de nos enfants, conduisant notre armée à l'effroyable désastre qui nous a coûté notre honneur, notre sang et cinq milliards.

ET LES BONAPARTISTES OSENT ENCORE PARLER DE GUERRE !

Mais ils ignorent donc que les campagnes trop longtemps aveuglées ont enfin sondé les profondeurs de ces temps lugubres ?

Elles y ont vu qu'au mépris de la grandeur du pays, les intérêts dynastiques ont toujours dirigé ces guerres impériales qui ont fini par le démembrement de la Patrie, et la perte de deux provinces.

ET LES BONAPARTISTES OSENT ENCORE PARLER DE GUERRE !

Mais taisez-vous donc, imprudents audacieux, de peur que de toutes les consciences françaises un cri de réprobation ne s'élève contre vous et ne vous dise :

C'est vous, vous seuls, qui êtes le désordre et la guerre, dans le passé et dans le présent, et dans l'avenir, s'il n'était à jamais fermé pour vous.

Ces révoltes d'Algérie et de Tunisie que la République réprime vaillamment et dont vous essayez de vous faire une arme traitresse, n'est-ce pas vous, bonapartistes, qui les avez provoquées ?

N'est-ce pas vous qui avez attisé l'insurrection, de connivence avec les ennemis de votre pays ?

Et ce rôle criminel qui donc l'a dévoilé ?

Un des vôtres, l'honorable Robert Mitchell, qui, sentant son âme se soulever d'indignation à la vue de ces honteux agissements, s'est éloigné du Prince Jérôme votre digne chef, en lui lançant cette accusation écrasante :

« Je ne puis vous dire, Monseigneur, ma tristesse lorsque j'ai vu votre Altesse en-

« courager la sourde hostilité de l'Italie contre nous, justifier les appréhensions de l'Angleterre, fournir soigneusement aux amis de M. Maccio les arguments qui leur faisaient défaut pour incriminer la guerre de Tunisie... Vous preniez la défense du Bey contre nos soldats. »

Parlez donc encore de GUERRE si vous l'osez !

On lit dans Paris :

Le comité révisionniste napoléonien débute par un joli succès : son principal candidat, M. Bonaparte Wyse, après un court voyage dans l'arrondissement d'Ajaccio, renonce à la candidature. Il est venu et il a filé. La raison qu'il en donne est la plus réjouissante : Il a constaté que la plus part de ses amis s'étaient déjà engagés envers les candidats républicains, et, très gracieusement, il n'a pas voulu les déranger. On n'est pas plus aimable.

Hussmann parti et M. Wyse qui part. A qui le tour ?

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La situation électorale se dessine nettement dans les diverses circonscriptions du Lot. Les correspondances nombreuses qui nous arrivent de tous les points, constituent un thermomètre des plus exacts sur les chances respectives de chaque candidat.

Pour la première circonscription, nous ne pouvons que répéter aux électeurs républicains qu'il est de leur devoir de repousser le candidat bonapartiste *quel qu'il soit*.

Dans la deuxième circonscription, la campagne est admirablement conduite. Toutes les compétitions se sont effacées et la lutte est circonscrite entre l'Empire et la République.

L'Empire est mort et enterré.

La République est solidement établie.

Entre les deux, les cœurs ne balancent plus, et nous pouvons prévoir avec satisfaction la chute du candidat impérialiste, d'après l'accueil enthousiaste qui est fait de toutes parts à l'honorable M. Béral conseiller d'Etat.

La deuxième circonscription aura bien mérité du pays.

A Gourdon, même résultat satisfaisant. La situation est tellement compromise pour le signataire du manifeste Jérômiste, M. le baron Dufour, que le parti bonapartiste porte tous ses renforts de ce côté. Peine perdue. Les campagnes connaissent aujourd'hui toutes les manœuvres impérialistes, et les marchands d'orviétans n'y font plus leurs affaires. M. le baron Dufour s'est à jamais perdu en signant le programme du Prince des dîners gras du Vendredi-Saint. Quel est le conservateur qui pourrait aujourd'hui lui donner son suffrage ? Ecoutez le *Limousin et Quercy* :

On a vu avec peine M. le baron Dufour signer le programme du fameux Plonplon, programme que M. Rouher lui-même a réprouvé, et qui n'a pu réunir que treize députés et sénateurs, formant ce qu'ils appellent le comité *révisionniste napoléonien*. Le programme publié est du réchauffé, de l'hypocrisie césarienne. Plonplon voudrait la révision de la Constitution pour se faire empereur. La ruse est cousue de fil blanc, et personne ne s'y trompera ; et comme personne ne veut du César déclassé, du César cynique et athée, sans courage et sans dignité, son programme est un mauvais chiffon de papier et rien de plus. Le baron Dufour a été fort mal inspiré en se mettant sous ce patronage.

Tout l'intérêt se concentre donc sur les candidatures républicaines de MM. Robert Calmon et de Verninac.

Ici tout est franc, loyal, patriotique, et la réunion publique de Gourdon restera comme un exemple d'honnêteté et de clairvoyance politique.

Il s'agissait de détrôner le pacha bonapartiste, le soutien du Prince Plonplon, M. le baron Dufour ; on s'est mis résolument à deux. Pourquoi Cahors n'imitait-il pas Gourdon ?

Bref, aucune voix républicaine ne se perdra : M. Calmon, dont l'influence est énorme dans l'arrondissement, voit se grouper autour de lui toutes les voix libérales conservatrices, et certes c'est un appoint considérable, car nos campagnes, on le sait, n'aiment pas les exaltés à quelque parti qu'ils appartiennent ; et comme le disait fort justement naguère l'honorable M. Bassouls, elles se rangent toujours du côté de celui qui présente le plus de valeur morale et de garanties de conservation sociale. Et lorsqu'on joint, comme M. Calmon, à ces qualités primordiales un nom qui s'impose et une grande autorité légitimement acquise par d'importants services rendus à la cause républicaine, on comprend sans peine que les populations aient offert la candidature au fils de l'honorable vice-président du Sénat et qu'elles aient à cœur de la faire réussir. Tout le secret des manifestations enthousiastes des électeurs de Gourdon, Souillac, Salviac, Labastide, etc., etc., est là. C'est un courant irrésistible.

En votant en masse pour M. Calmon, elles satisfont à la fois leur cœur et leurs convictions politiques. Elles paient une dette sacrée de reconnaissance à celui qui assura le succès des élections sénatoriales républicaines en 1879. Aussi le résultat est certain, et M. Robert Calmon sera élu au premier tour de scrutin.

A Figeac, M. Teilhard assiste, d'un œil tranquille, à toutes ces luttes électorales, et rappelant un mot célèbre, il peut dire avec orgueil. Le Député c'est moi ! Heureux M. Teilhard !

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION.

Circulaire de M. Relhié.

Chers concitoyens,

La réunion des délégués républicains de la première circonscription de Cahors vient d'adopter ma candidature.

Je suis profondément touché de la marque de confiance qui m'est accordée et je connais toute l'étendue des devoirs qu'elle m'impose.

Je regrette vivement que le trop court délai qui nous sépare de la date fixée pour les élections ne me permette pas de donner à la campagne électorale toute l'ampleur qu'il conviendrait et de m'entretenir plus intimement avec vous de toutes les questions que soulève notre organisation politique.

Mais, vous le savez, nous devons mettre soigneusement à profit le peu de temps qui nous reste et je suis contraint de me borner à une simple déclaration qui, avec la connaissance que vous avez déjà des opinions de toute ma vie, suffira, d'ailleurs, à vous édifier amplement sur la ligne de conduite que je compte suivre, si vous me faites l'honneur de m'accorder vos suffrages.

La République est définitivement établie ; il s'agit de la consolider et de la rendre de plus en plus populaire, en l'entourant d'institutions conformes à son principe.

La Chambre qui vient de se séparer a eu pour mission de mettre la République à l'abri des attaques de ses adversaires et de repousser les derniers assauts dirigés contre elle ; la reconnaissance du pays lui est acquise pour s'être admirablement acquittée de cette tâche.

Aujourd'hui, les anciens partis n'existent plus ; sans chefs, sans doctrine, et par conséquent sans force, ils n'offrent plus aux yeux de la France que des débris informes condamnés à disparaître sans retour.

La Chambre nouvelle, débarrassée des inquiétudes et des soucis qui ont assiégré sa devancière, doit avoir pour principal objectif de tirer de son sein les éléments d'un gouvernement homogène et fort, qui, assuré d'une

base solide, n'ait plus à lutter pour l'existence et dont la seule préoccupation soit l'étude des grands intérêts du pays et la mise en œuvre des réformes nécessaires que l'opinion républicaine réclame unanimement.

Je soutiendrai donc avec énergie la politique sage et ferme, libérale et progressiste dont le chef reconnu du parti républicain, M. Gambetta, notre grand compatriote, vous exposait naguère les principaux traits.

Telles sont, mes chers concitoyens, les seules considérations qu'il me paraisse convenable d'invoquer, en sollicitant de vous un mandat essentiellement politique.

Quant aux intérêts spéciaux de notre département, je vous laisse à juger de quelle manière vous pouvez, par votre vote, les servir avec le plus d'efficacité.

Permettez-moi, en terminant, de faire un pressant appel aux sentiments d'union, d'étroite discipline qui ont fait jusqu'ici l'honneur et la force du parti républicain ; ces conditions de tout succès sérieux et durable sont aujourd'hui, vous n'en doutez pas, plus nécessaires que jamais ; j'ai la ferme confiance que, grâce à leur stricte observation, nous sortirons victorieux de la lutte que j'entreprends avec vous.

A. RELHIÉ,
Maire de Cahors,
Membre du Conseil général du Lot.

Un mot.

Nous avons naguère exprimé le regret que le comte Murat n'ait pas cru devoir faire une adhésion franche et sincère à la République.

Le Courrier du Lot, avec une courtoisie qui nous touche, répond que « croire le comte Murat capable d'une pareille palinodie, est l'injure la plus grave que l'on puisse faire à son caractère ».

Nous pensons tout le contraire.

Nous soutenons que si le comte Murat, marchant sur les traces de Thiers et de Rémusat, se ralliait *in extremis* à la République, il ferait acte de clairvoyance et de patriotisme. Il viendrait augmenter la phalange des hommes modérés dont la devise est :

Liberté pour tous ; opposition aux intransigeants de toute espèce.

Le jacobinisme et l'athéisme dont parle notre honorable confrère, sont menaçants, mais non triomphants. Pour les réduire à l'impuissance totale, l'union de tous les hommes modérés est nécessaire ; telle est l'œuvre de conservation et de progrès à laquelle nous avons convié le comte Murat.

Nous sommes fâché que la famille, les convictions et les affections imposent au concurrent de M. Relhié, l'obligation d'appartenir à l'Empire dont la Restauration est impossible.

Un républicain conservateur.

2^e CIRCONSCRIPTION.

Foi de gentilhomme.

Le 9 août, à la foire de Mauroux, en présence d'un grand nombre de personnes, M. Béral et M. de Valon échangèrent quelques paroles très courtoises ; tous deux protestèrent de leur ferme résolution de ne faire porter la lutte que sur le terrain de la politique et des principes et d'écarter toute question de personnalité.

M. Béral, avec la droiture et la franchise de caractère que tout le monde connaît, n'aura aucun effort à faire pour persister dans cette ligne de conduite.

Nous avons le regret de ne pouvoir en dire autant de M. de Valon ; il fait répandre à profusion les exemplaires d'un journal qui, à la quatrième colonne de la première page, renferme contre le caractère du candidat républicain, des imputations en termes tels qu'une plume qui se respecte ne laisse jamais échapper.

Mais les imputations du *Courrier du Lot* sont si peu prises en considération, que nous ne prendrons même pas la peine cette fois, de de-

mander à ses rédacteurs une rétractation publique.

Il nous suffit pour aujourd'hui de constater deux faits :

1° Que M. de Valon a manqué à la parole qu'il a donnée publiquement le 9 août à Mauroux.

2° Que ses partisans sont tellement à bout de raison comme d'espoir, qu'ils s'abaissent jusqu'à ramasser pour armes de combat l'injure et le mensonge.

M. de Valon peut être certain d'une chose : nous avons assez le souci de notre dignité de journaliste et la conscience de la force que nous donne l'assurance d'une victoire prochaine, pour ne pas suivre un pareil exemple. Nous continuerons la lutte courtoise, sur le terrain de l'honneur et de l'honnêteté, loin des personnalités blessantes.

Les électeurs apprécieront la valeur des deux procédés.

J. D.

On nous écrit de St-Daunès, 13 août 1881.

Monsieur le Directeur,

De passage, ce matin dans notre localité, M. Béral a été l'objet d'une manifestation des plus sympathiques. Une grande nombre de patriotes l'ont engagé à s'arrêter, et M. Monville, instituteur, à lu un discours dont voici les principaux passages :

« Puisse notre chère patrie rester longtemps à l'ombre du drapeau plébéien, loque sacrée éprouvée mais non détruite par les balles ennemies et la bave des agitateurs.

« Nous marchons dans la voie du progrès ! A ceux qui tenteraient de nous arrêter répondons avec énergie : Arrière les lâches ! Notre devise est : Tout pour le bien de l'humanité !

« Notre confiance vous est acquise, M. le Conseiller d'Etat, comptez sur nos suffrages, nous sommes prêts à engager la lutte.

« Merci d'être venu semer parmi nous le feu patriotique qui vous anime.

« La commune entière s'écrie dans un élan de pur enthousiasme :

« Vive la République ! Vive M. Béral ! »

L'honorable candidat a répondu par quelques sympathiques paroles et est reparti, au milieu des applaudissements de la foule, plein de confiance sur l'issue du combat.

Un électeur.

L'excellent article de notre correspondant de Cazals paraîtra dans le prochain numéro.

Arrondissement de Gourdon

M ROBERT CALMON

Labastide-Murat, 16 août 1881.

Les nouvelles qui nous arrivent de tous les points de l'arrondissement de Gourdon, sont excellentes. Elles nous permettent d'espérer que notre cher candidat l'emportera même au premier tour de scrutin sur ses deux concurrents.

Il n'en saurait être autrement. M. Robert Calmon porte un nom qui, dans notre département, jouit d'une immense popularité. Les nombreux services rendus par M. Jean Calmon, ancien directeur général des domaines sous la monarchie de juillet, sont loin d'être dans l'oubli. Ils assurent à son fils et à son petit-fils la reconnaissance et l'estime générales.

Le père de l'honorable candidat à la députation a une vie publique qui impose le respect. Héritier des traditions libérales de sa famille, il a soutenu, pendant tout l'Empire, la cause indépendante.

En 1871, au lendemain de nos affreux désastres, il courut à Bordeaux pour apporter à son illustre ami Thiers le concours de sa longue expérience et de son intelligence, pour prendre ainsi une part active au relèvement de la « noble blessée ». A l'exemple des Rémusat, des Périer et des Lambrecht, il se rallia franchement à la République. Comme sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et comme préfet de la Seine, M. Calmon rendit d'importants services à la cause Libérale.

Quand la réaction, en 1873 et en 1877 eut un triomphe éphémère, M. Calmon ne déserta pas le camp des républicains et combattit vaillamment pour le triomphe définitif de la légalité et de la liberté. Devenu vice-président du Sénat, il a obtenu la récompense due

à son talent, à son honorabilité parfaite et à ses services désintéressés.

Aujourd'hui il demande aux électeurs vraiment libéraux de l'arrondissement de Gourdon de se compter sur le nom de son fils ; son appel sera entendu.

M. Robert Calmon est le député qui convient à cet arrondissement. Homme jeune, actif, intelligent, affable et dévoué, il a des opinions franchement libérales. Républicain ferme mais modéré, il se tient loin des excès comme des utopies. Il désire une République qui donne à la France la paix et la liberté, et qui la mette « à l'abri des aventures au dehors et des compétitions de parti au dedans ». Ennemi de la routine, M. Robert Calmon demande que la République marche dans la voie du progrès, mais d'une façon prudente et sûre. Les réformes, il les appelle de tous ses vœux, mais elles doivent être utiles.

Dans l'excellente profession de foi qu'il a adressée aux électeurs de l'arrondissement de Gourdon, M. Robert Calmon réfute victorieusement cette assertion qui tend à faire croire aux populations rurales que la République menace la religion. Il ne craint pas d'affirmer, et nous l'en félicitons, qu'il veut « une République démocratique, protégeant les droits de chacun, veillant sur l'indépendance de tous et assurant à la Religion le respect qui lui est dû ».

Voilà un langage franc et sincère qui sera écouté. Les électeurs de Gourdon acclameront, le 21 août, le nom illustre et vénéré que porte M. Robert Calmon.

Quant à nous, ce triomphe, qui est certain, nous causera la plus vive satisfaction et affirmera dans notre cher département la République conservatrice, libérale et progressive.

Un républicain conservateur.

Chronique locale

M. B hier, censeur des Etudes au Lycée de Clermont-Ferrant, est nommé Proviseur du Lycée de Cahors.

M. Vastiar, Proviseur du Lycée de Cahors, est appelé en la même qualité au Lycée de Rodez.

Le gouvernement a été consulté par plusieurs préfets sur un certain nombre de questions se rattachant à la période électorale.

Relativement à l'affichage des circulaires électorales par des gardes champêtres, le ministre de l'Intérieur a répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que le garde champêtre, s'il exerçait habituellement la profession d'afficheur pour les particuliers, affichât les placards électoraux, à condition, toutefois, qu'il ne refusât son concours à aucun parti.

Sur la question de savoir si les salles d'école pouvaient être mises à la disposition des candidats pour y tenir des réunions publiques, le président du conseil en l'absence du ministre de l'Intérieur, a répondu que les preaux des écoles pouvaient être utilisés, mais non les salles de classe.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. de Calmels-Puntis, conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

Audience du 11 août.

Affaire Delpon. — Tentative d'assassinat.

Le 8 avril dernier, le sieur Cavalé, dit Broquoil, demeurant à St-Antonin, se rendait à la foire de Lacapelle-Marival.

Dans la journée, il rencontrait sur le champ de foire un inconnu, avec lequel il liait conversation. Il fut convenu entre eux qu'ils feraient route ensemble pour Limogne où la foire était tenue le lendemain. Ils partent, en effet, quelques instants après. Arrivés à Livernon, l'inconnu engagea Cavalé à entrer à l'auberge Floujac, où ils soupèrent. Ils allèrent ensuite au café Gracias, et vers onze heures ils reprenaient la route de Marcihac.

Après avoir cheminé quelques instants et avant d'arriver au village de Grèzes, Cavalé fut soudainement et violemment frappé à la tête, sans savoir par qui ni avec quel instrument, car le coup lui fit perdre connaissance. Il resta sur la route sans secours, jusque vers huit heures du matin, moment où un cultivateur de

Brengues, passant avec sa charrette, le transporta à l'auberge Vialatte. Cavalé était toujours inerte, en syncope et hors d'état de répondre à la moindre question. Son existence a été du reste en sérieux danger, et à une date très récente le médecin attestait encore une grande faiblesse de tous les organes, suite de la violente commotion cérébrale causée par le coup. Après avoir été frappé, Cavalé avait été complètement dévalisé.

La presque abolition de la mémoire chez Cavalé, rendait fort difficile l'action de la justice, lorsqu'une circonstance fortuite vint révéler le coupable. Un nommé Delfau étant le 20 avril à la foire de Grèzes, reconnut le compagnon de route de Cavalé ; c'était le nommé Delpon Charles, demeurant à Marcihac, déjà condamné correctionnellement. Il fut arrêté et ne tarda pas, pressé par le juge d'instruction, à avouer son crime.

Reconnu coupable par le jury, qui admet en sa faveur les circonstances atténuantes, Delpon a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Ministère public : M. Treilhaes, substitut.

Défenseur : M^e Pouzet.

Audience du 12 août.

La nommée Calmeine Marguerite, accusée d'infanticide, a été reconnue non coupable et acquittée.

Défenseur : M^e Pouzet.

Audience du 13 août.

Le nommé Labro Guillaume, tonnelier à Luzech, accusé de banqueroute frauduleuse, a été acquitté.

Il était défendu par M^e Laroche, du barreau d'Ageo.

Audience du 14 août.

Le nommé Beaulieu, de la commune de Caucou, accusé d'avoir en 1880 et 1881 contrefait et fabriqué frauduleusement, un certain nombre de pièces de 5 fr. et un certain nombre de pièces de 2 fr. en argent, avait été condamné devant la cour d'assises de Lot-et-Garonne, à 5 ans de réclusion.

L'arrêt ayant été cassé par la cour de cassation, Beaulieu comparait aujourd'hui devant le jury du Lot qui rend un verdict négatif. La cour prononce l'acquiescement.

Ministère public : M. Treilhaes.

Défenseur : M. Chaumié, du barreau d'Agen.

DISTRIBUTION DES PRIX DU PENSIONNAT DE PUY-L'ÉVÊQUE.

On nous écrit de Puy-l'Évêque :

Mercredi dernier avait lieu au Pensionnat de Puy-l'Évêque la distribution des prix. Cette fête est toujours intéressante et belle. On y accourt malgré soi et on se sent entraîné par un courant irrésistible vers cet établissement. Pourquoi cela ? C'est que nous aimons à nous reporter aux beaux jours de notre enfance ; c'est que ces fêtes nous rappellent ces joies pures que nous avons nous-mêmes goûtées ; qu'elles nous remettent en mémoire ces jours heureux où, sous l'œil de nos mères, des couronnes étaient déposées sur nos fronts et devenaient la récompense d'une année de travail et d'étude, et il nous semble encore savourer les mêmes caresses, répondre aux mêmes embrassements.

Bien avant l'heure fixée, une foule sympathique se pressait dans la cour de l'établissement. Jamais peut-être une pareille fête n'avait réuni à Puy-l'Évêque une assemblée plus nombreuse et plus distinguée. Toutes les autorités civiles et religieuses brillèrent aux premiers rangs. Le Conseil municipal n'avait pas négligé cette occasion de donner comme toujours, une nouvelle marque d'intérêt à cet établissement ; le nombreux clergé du canton, beaucoup de membres distingués du clergé de plusieurs cantons et même des diocèses voisins se groupaient avec bonheur auprès de Mgr l'Évêque de Cahors. Sa Grandeur avait bien voulu accepter la présidence de cette solennité. Elle s'était rendue à Puy-l'Évêque pour la bénédiction de douze cloches destinées à former le carillon de la paroisse, cette belle œuvre que notre curé doyen a pu ajouter encore aux embellissements déjà exécutés à notre église.

Un brillant morceau, exécuté par la fanfare de l'établissement a ouvert la fête. Il a été enlevé avec une précision remarquable ; les nuances ont été rendues avec goût et délicatesse. Que tous ces jeunes artistes et leur habile chef M. Berdesque reçoivent la part des justes éloges qui leur sont dus.

Dans cet établissement aucune des branches

de l'enseignement n'est négligée ; on y cultive avec soin tout ce qui peut développer le corps et l'intelligence des élèves. Les exercices gymnastiques ont obtenu l'approbation manifeste et les nombreux applaudissements de l'assistance. Tout le monde comprend l'utilité de ces exercices ; ils développent les forces physiques et ne servent peut-être pas moins à la conservation de la vertu. Les maîtres l'ont ainsi jugé, les règlements universitaires en font une obligation ; on peut bien dire après ce qu'on a vu à quel point le Pensionnat de Puy-l'Évêque s'y conforme et avec quels succès ! Que de tours gracieux et pleins de hardiesse ont été exécutés au trapèze, à la barre fixe, au cheval ! Aussi nous ne pouvons nous empêcher d'adresser nos meilleures félicitations à l'excellent et vigilant professeur M. Barthe pour les progrès qu'il a fait faire à ses vaillants élèves dans si peu de temps.

L'orphéon de l'École nous a fait entendre un des plus beaux morceaux de son répertoire : La Bienvenue (Chœur Saintis). Il y a de l'ensemble, de l'homogénéité, les attaques sont franches et résolues ; les basses chantent juste et sans effort. Honneur à ces jeunes gens ! Honneur surtout à leur habile directeur.

L'auditoire a été bien récréé et a pu rire à cœur-joie en entendant une petite opérette comique très bien réussie.

Enfin, comme tout le monde l'attendait Mgr l'Évêque prend la parole. Nous ne nous permettrons pas de faire l'éloge de Sa Grandeur. Sa renommée n'est pas renfermée dans les limites de son diocèse. Chacun connaît la distinction de sa personne, la délicatesse de ses sentiments, la dignité épiscopale et la bienveillance toute paternelle de son langage. Mgr ne veut pas, dit-il, faire un discours ; n'est-ce pas une simple précaution oratoire ? Il remercie M. le Maire et l'intelligente municipalité de Puy-l'Évêque de lui avoir offert l'occasion de dire tout l'intérêt qu'il porte au Pensionnat. S'il y présidait aujourd'hui pour la première fois la distribution des prix, il a souvent visité cette école et s'est souvent informé du bien qui s'y fait. Il félicite le Conseil municipal de ce qu'il a déjà exécuté pour cet établissement et de ce qu'il est disposé à faire encore pour les agrandissements nécessaires. Les nombreux succès de l'école lui en sont déjà une récompense.

Monseigneur après avoir félicité les chers frères de leur habile direction, ne veut, dit-il, donner aux élèves que quelques conseils. Dans cette Maison ils reçoivent l'instruction et l'éducation ; l'instruction qui donne les connaissances nécessaires, utiles, même agréables ; l'éducation qui les forme à la vertu et aux devoirs de la vie. L'Église a toujours applaudi à l'instruction et la partout favorisée.

C'est une vérité incontestable et trop méconnue de nos jours que sous la direction des évêques les universités se fondèrent et fleurirent, et qu'à côté du presbytère fut toujours l'école. Mais l'instruction seule ne suffit pas ; il faut y joindre les qualités et les vertus morales qui font les hommes. Oui, a-t-il dit aux jeunes élèves, il faut que vous soyez des hommes. Il faut que vous possédiez les connaissances qui vous ouvriront dans la vie une carrière honorable et les vertus qui feront de vous des chrétiens sérieux et des citoyens utiles à la patrie. Dans cette maison tout vous est enseigné. On vous forme à la discipline qui est le garant de l'étude et la sauvegarde de la vertu. Au dehors vous trouverez peut-être d'autres exemples et d'autres leçons, mais soyez toujours comme ici, chastes et purs. Ici, vous avez été formés à l'obéissance, ailleurs aussi, il faudra obéir ; obéir à Dieu qui commande à tous, à l'Église qu'il faut toujours respecter, aux lois de la patrie qui sont justes et légitimes. Ainsi, a-t-il ajouté, vous serez des chrétiens fidèles et de bons citoyens.

Cette brillante allocution, trop dénaturée par une trop courte analyse, a soulevé plusieurs fois d'enthousiastes applaudissements. Jamais, disait-on à côté de nous, jamais Monseigneur n'a frappé plus juste les esprits, n'a été plus droit à tous les cœurs.

Nous ne décrivons pas la distribution des récompenses qui fut comme toutes les distributions. Nous nous contenterons même de donner à deviner la joie des élèves qui vont en vacances et rentrent pour quelques jours au foyer de la famille.

On nous permettra cependant de faire connaître les succès de l'année.

Ponts et Chaussées	2
Enregistrement	1
Contributions indirectes	3
Postes et Télégraphes	6
Brevet élémentaire	7
Certificat d'études primaires	22
Ecole d'Art-et-Métiers	2
Admission aux écoles supérieures	2
Concours de musique (médaillon de vermeil)	1
Société des études du Lot (médaillon d'argent)	1
Beaux-Arts (médaillon de bronze)	1

La discrétion ne nous permet pas de dire encore la récompense accordée à l'exposition scolaire. Nous dirons cependant que les maîtres et les élèves peuvent attendre avec confiance la notification officielle qui n'est pas encore faite.

X***

Dictionnaire

DES COMMUNES DU LOT

Par M. L. Combarieu Archiviste départemental

Vol. Gr. in-8°, 350 pages.

Prix : 5 fr. au bureau ; 5 fr. 50 par la poste.

Carte du Lot

La plus complète qui existe, avec tous les Chemins de fer en projet ou en construction.

Prix : 75 cent. 1 fr. par la Poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, et **SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

<p>DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.</p>	<h3>Pharmacie Centrale</h3> <p>de Cahors.</p>	<p>DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères</p>
<p>SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.</p>		<p>SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres</p>

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bon fons, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirope pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens. — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

Eaux de Toilette, Toniques et Hygiéniques

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Des Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Pri suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

MACHINES A COUDRE DE TOUS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

MECERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Maux d'estomac

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Constipation
Gastrites Vomissements
Gastralgies Pesanteurs
Aigreurs Gaz Renvois



100 dragées 2 fr. 50

GUÉRISON RAPIDE ET ASSURÉE

Dépôtaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac ; à Gourdon M. Noulhiane ; à Figeac MM. Cougoule, et Cèrède Successeur de Bladon pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

VICHY

Administration — PARIS, 22, boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du

CONTROLE DE L'ÉTAT

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens



La Banque Parisienne

Capital : 30 millions Francs

Réserves : 7 Millions 1/2

Siège 5 et 7 rue Chauchat.
Social 42 rue Lepelletier.
A 41, rue de Rennes.
Bureaux B 10, rue Turbigo
auxiliaires C 12, Bd. des Capucines
Au grand-Hôtel.

SE CHARGE DES OPÉRATIONS SUIVANTES :

Ordres de Bourse exécutés sans commission. — Spécialité de négociations de valeurs non cotées. — Prêts sur valeurs françaises et étrangères. — Garde de titres. — Encaissements de coupons. — Souscription à toutes émissions.

Location de coffres-forts à 3 fr. par mois

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DÉPÔTS (A vue) 1 1/2 0/0
DE FONDS/A un mois. 2 0/0

Garantie contre le risque de remboursement au pair.

DES OBLIGATIONS COTÉES AU-DESSUS DU PAIR.

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

A LA CHEMISE DE SOIE J. ASTRIE

CHEMISIER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE.

NOUVEAU SYSTÈME de coupe, le seul donc le succès soit infaillible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. — BONNETERIE ANGLAISE (fabrication Morbey) — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE
Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi
Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gillis, rue Fénelon 12

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 Nos par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant

TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. — Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis-cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.